



À l'attention des organisateurs de marchés, concours et expositions

Programme d'assainissement de la pseudotuberculose du SSPR :

**Confirmation des conditions de participation aux marchés,
concours et expositions pour les exploitations certifiées
« sérologiquement indemnes de pseudotuberculose »**

Chers organisateurs de marchés, concours et expositions,

L'exploitation suivante participe au programme d'assainissement de la pseudotuberculose du SSPR et présente le statut sanitaire « sérologiquement indemne de pseudotuberculose » :

Exploitation :
N° BDTA. :
Nombre de chèvres présentées :
N° SSPR. :

Conformément aux directives techniques du programme d'assainissement de la pseudotuberculose du SSPR, l'exploitation peut participer à des marchés, concours ou expositions si les conditions ci-dessous sont remplies :

Extrait des directives techniques : 9.4 Exploitations indemnes de pseudotuberculose en vase clos « Expo Plus »

La participation à des marchés, concours ou expositions dans la rubrique « Expo Plus » n'est autorisée que si les conditions suivantes sont remplies :

- **Contrôle à l'entrée de toutes les chèvres présentées à l'exposition** (cf. Document FSEC : Recommandations aux organisateurs de marchés et d'expositions) ;
- **Possibilité d'attache séparée** pour les exploitations indemnes de pseudotuberculose **ou** alors toutes les chèvres participant au marché, concours ou à l'exposition sont **attachées séparément par exploitation** (cf. Document SSPR : Expositions et chèvres indemnes de pseudotuberculose) ;
- **Attacher des chèvres indemnes entre des chèvres non-indemnes n'est pas autorisé ;**
- **Le troupeau doit être signalé comme étant certifié « sérologiquement indemne de pseudotuberculose »** (cf. Affiche expositions troupeau indemne de PS) ;
- **Les organisateurs du marché, concours ou de l'exposition confirment par leur signature le respect des exigences mentionnées ci-dessus lors de la manifestation.**



Nom de la manifestation	
N° BDTA de la manifestation (si disponible)	
Date	
Lieu	
Nom de la personne responsable	

Veillez confirmer par votre signature que vous étiez informé, en tant qu'organisateur de la manifestation, du statut sanitaire particulier de l'exploitation et que les conditions susmentionnées ont été remplies lors de votre manifestation.

Lieu, date :

Signature de l'organisateur:

.....

.....

B
G
K
|
S
S
P
R

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question.

Meilleures salutations

Lara Purtschert, BSc Agronome HES
Responsable de la section caprins du SSPR